



Communiqué Final

SIXIEME ATELIER DU GROUPE DE TRAVAIL DE LA CONVENTION DES NATIONS UNIES SUR LA LUTTE CONTRE LA DESERTIFICATION EN AFRIQUE CENTRALE (GTCCD6).

Brazzaville-République du Congo, du 26 au 28 mars 2013

1.



Agence canadienne de
développement international

Canadian International
Development Agency

Canada

giz

Deutsche Gesellschaft
für Internationale
Zusammenarbeit (GIZ) GmbH

2. Sur convocation de Monsieur le Secrétaire Exécutif de la Commission des Forêts d'Afrique Centrale (COMIFAC) avec l'appui financier de l'Agence Canadienne de Développement International (ACDI) et de la Coopération technique internationale allemande (GIZ), la sixième réunion du Groupe de Travail de la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la Désertification en Afrique centrale (GTCCD) s'est tenue du 26 au 28 mars 2013 à Brazzaville en République du Congo.
3. Les objectifs de l'atelier étaient de:
 - adopter les positions communes de la sous-région sur les points inscrits à l'ordre du jour de la onzième réunion du Comité chargé de l'examen de la mise en œuvre de la Convention sur la lutte contre la Désertification (CRIC11) qui se tiendra du 15 au 19 avril 2013 à Bonn en Allemagne ;
 - évaluer et actualiser la feuille de route 2012-2013 du GTCCD ;
 - faire le point sur les leçons tirées de l'élaboration des cinquièmes rapports nationaux sur la mise en œuvre de la Convention sur la lutte contre la Désertification ;
 - échanger sur l'état d'avancement du processus d'alignement des programmes d'action Nationaux de la lutte contre la Désertification (PAN) à la Stratégie décennale (2008-2018) de la Convention ;
 - définir la stratégie d'intervention lors du CRIC11 ;
 - restituer et échanger sur les conclusions des réunions sous-régionales, régionales et internationales.
4. Les travaux de l'atelier ont été présidés par Monsieur Martin TADOUM, Secrétaire Exécutif Adjoint (SEA) de la COMIFAC et modérés par Monsieur Jean MUNENG, Point Focal CNULD de la RDC, Pilote du Groupe de travail avec l'appui de Monsieur Chouaïbou NCHOUTPOUEN, Expert Biodiversité et Désertification de la COMIFAC.
5. Le secrétariat de la réunion a été assuré par :
 - Mme Antoinette MACUMI, Point Focal CNULD du Burundi.
 - et Mme Agnès KIBONGO Epse EBANGA, représentant du Coordonnateur National COMIFAC/ Cameroun.
6. Les pays membres de la COMIFAC ci-après ont pris part aux travaux: Burundi, Cameroun, Congo, Gabon, Guinée Equatoriale, République Démocratique du Congo et Sao Tomé et Principe.
7. Y ont également pris part les représentants des Organisations et Institutions sous-régionales et internationales suivant: la Commission du Bassin du Lac Tchad (CBLT), la Commission de l'Elevage, du Bétail, de la Viande et des Ressources Halieutiques (CEBEVIRHA), Commission Internationale Bassin-Oubangui Sangha (CICOS), GIZ, le Mécanisme Mondial(MM) et la COMIFAC.
8. Les travaux de cette sixième réunion se sont déroulés en quatre phases:
 - Cérémonie d'ouverture ;
 - Présentations et échanges en plénière ;
 - Travaux en groupes ;
 - Restitution et adoption des recommandations.

La cérémonie d'ouverture a été ponctuée par trois allocutions à savoir : Le mot du représentant du Mécanisme Mondial, l'allocution du SEA de la COMIFAC et le

Discours d'ouverture de Monsieur le Directeur de Cabinet représentant Monsieur le Ministre de l'Economie Forestière. Ces allocutions ont été précédées par les considérations préliminaires du pilote du groupe de travail GTCCD.

9. Dans son mot de bienvenue, le Pilote du GTCCD a tout d'abord remercié le Gouvernement de la République du Congo à travers le Ministre de l'Economie Forestière d'avoir accepté abriter cette rencontre et par la suite, il a présenté le contexte dans lequel se tient cet atelier.
10. Dans son allocution M. Sven Walter, au nom du Directeur Chargé des Programmes du Mécanisme Mondial (MM) a remercié la COMIFAC pour avoir invité le MM à cet atelier. Dans la même veine, il a remercié l'ACDI et la GIZ pour l'appui financier apporté pour l'organisation de cette rencontre. Il a par la suite invité les Points Focaux à participer activement aux travaux afin de mieux élaborer des positions communes à défendre à Bonn. C'est sur cette interpellation qu'il a souhaité plein succès aux travaux.
11. Le Secrétaire Exécutif Adjoint de la COMIFAC, Monsieur Martin TADOUM, prenant la parole, a d'abord souhaité une cordiale bienvenue à l'ensemble des participants et a remercié le Gouvernement Congolais pour avoir bien voulu accepté d'abriter la sixième réunion du GTCCD. Poursuivant son propos, il a exprimé la gratitude de la COMIFAC à l'ACDI, la GIZ et le MM qui ont appuyé financièrement et techniquement l'organisation de cette réunion. Après ces remerciements, il a rappelé l'engagement politique et les efforts des pays d'Afrique Centrale pour la gestion durable des terres et la lutte contre la désertification. Ces efforts se traduisent par l'adhésion de tous les pays de l'espace COMIFAC à la CNULD, l'adoption par chaque pays de son Programme d'Action National (PAN) pour la lutte contre la désertification, l'adoption du Programme d'Action Sous Régional pour la lutte contre la désertification en Afrique Centrale (PASR-LCD/AC), la prise en compte de la désertification dans le plan de convergence de la COMIFAC notamment dans l'axe 3, la création du GTCCD, etc. Il a aussi rappelé les réalisations du GTCCD. Poursuivant son propos, il a fait allusion à l'alignement des PAN à la Stratégie décennale (2008-2018) de la CNULD et à l'examen des 5^{ème} rapports nationaux, sous-régionaux et régionaux sur la mise en œuvre de la Convention qui sont pour le moment les actions urgentes au sein de cette convention auxquelles les pays de la sous région devront prendre des dispositions adéquates pour défendre la position de l'Afrique Centrale au CRIC11. Pour terminer, il a rappelé les objectifs de la rencontre et a souhaité plein succès aux travaux.
12. Monsieur le Directeur de Cabinet représentant le Ministre de l'Economie Forestière et du Développement Durable de la République du Congo, a tout d'abord souhaité la bienvenue et un agréable séjour aux participants. Il a remercié à son tour la CEEAC, la COMIFAC, l'ACDI, la GIZ et le MM, pour leur contribution à la tenue de cette réunion. Poursuivant son propos, il a fait référence au Programme d'Appui à la Conservation des Ecosystèmes du Bassin du Congo (PACEBCo) et la Grande Muraille Verte qui sont les opportunités que l'Afrique doit saisir pour la gestion durable des terres et la lutte contre la désertification. Il a souligné que le problème de la dégradation des sols et de la perte de sa fertilité est une menace sur la sécurité alimentaire et l'environnement, et revêt ainsi une dimension importante et urgente ;d'où la nécessité de promouvoir efficacement la coopération Sud-Sud pour renforcer les échanges d'expériences, d'informations et de technologies et un soutien

des pays du Nord. Il a enchaîné en mentionnant que c'est dans ce cadre que le Congo a abrité en juin 2011, à Brazzaville, le tout premier Sommet des Chefs d'Etat et de Gouvernement sur les trois Bassins Forestiers Tropicaux du monde. Par la suite, il a relevé quelques efforts consentis par son pays pour la gestion durable et conservation des terres. Ces efforts se traduisent par l'établissement des aires protégées qui occupent aujourd'hui 11% du territoire national, environ quatre millions d'hectare de forêts qui sont sous aménagement durable et le Programme National d'Afforestation et de Reboisement (ProNAR) lancé en 2011 et qui vise à mettre en place un million d'hectares de forêt d'ici 2020. Avant de clore son allocution, il a rappelé les points clés de l'ordre du jour de l'atelier. Il a encouragé le GTCCD à aller de l'avant pour un meilleur suivi de la mise en œuvre des programmes d'action nationaux, sous-régionaux et régionaux conformément à la stratégie décennale. C'est sur ces mots qu'il a déclaré ouvert les travaux de la sixième session du GTCCD.

13. Après la cérémonie d'ouverture, s'en sont suivies la présentation des participants, la présentation des objectifs de l'atelier, l'adoption de l'agenda et les communications en plénière.
14. Conformément aux sessions prévues à l'ordre du jour, les présentations et interventions ci-après ont été faites en plénière :
 - a) présentation des leçons tirées de l'élaboration du cinquième rapport par les Points Focaux Nationaux CNULD des pays suivants : Burundi, Cameroun, Congo, Gabon, Guinée Equatoriale, RDC et Sao Tomé et Príncipe ;
 - b) présentation de l'état d'avancement du processus d'alignement des PAN à la Stratégie décennales par les Points Focaux des pays sus –cités.
 - c) présentation de l'état des lieux de la mise en œuvre du Programme d'Action Sous Régional (PASR) par des chefs de files thématiques (CICOS, CBLT, CEBEVIRHA).
15. S'agissant des leçons tirées de l'élaboration du 5ème rapport, l'on retiendra que seuls quatre pays sur sept présents à l'atelier ont soumis leurs rapports nationaux à travers le portail PRAIS. Il s'agit de : Cameroun, Gabon, RDC et Sao Tomé & Príncipe. Les Points Focaux ont souligné qu'ils ont rencontré les problèmes techniques liés à l'utilisation du Portail PRAIS. A ces difficultés s'ajoute celle du transfert tardif par le PNUE des ressources financières prévues pour le 5ème rapport et l'alignement des PAN. Ces deux difficultés majeures ont empêché les autres pays de l'espace COMIFAC à soumettre leurs rapports à la période et au format indiqués.
16. Pour ce qui est de l'alignement des PAN, il est ressorti des interventions des Points Focaux que les feuilles de route nationales sont élaborées, les plateformes pour suivre ce processus sont mises en place et les ressources financières sont disponibles. Cette activité est en cours dans certains pays. Seul Sao Tomé & Príncipe n'a pas encore reçu les ressources financières prévues pour cet exercice. D'autres pays ont déclaré que leurs PAN sont déjà alignés et qu'ils vont juste faire une relecture et identifier les priorités.
17. En ce qui concerne la mise en œuvre du PASR, il est ressorti des présentations faites par les Chefs de files thématiques que les progrès considérables ont été réalisés.
18. Après ces différentes présentations qui ont permis de faire le point sur l'état de la mise en œuvre de la Convention dans la Sous-région, le groupe est passé à la session

suiuante, portant sur la préparation de la onzième session du Comité Chargé de l'examen de la mise en œuvre de la convention (CRIC11) prévue à Bonn en Allemagne du 15 au 19 avril 2013. Les travaux ont porté essentiellement sur la préparation de la position commune de la sous-région. Ainsi les points clés pour la sous-région ont été identifiés et trois groupes de travail ont été mis en place pour la formulation des positions communes sur ces points.

19. Suite aux travaux en groupes, les restitutions des résultats y afférents ont été faites en plénière par les rapporteurs des différents groupes. les débats qui s'en sont suivis ont permis de formuler les positions communes de la sous-région. Un Comité composé des PF CNULD du Cameroun, Gabon et RDC a été mis en place pour finaliser le document des positions communes. Un cadre d'intervention pendant les négociations à Bonn a été défini.

20. Après l'élaboration des positions communes, le groupe a évalué et actualisé sa feuille de route 2012-2013.

21. Il est ressorti de l'évaluation de la feuille de route qu'environ 18 % des activités de la feuille de route 2012-2013 ont été réalisées. Ce faible taux de réalisation se justifie par le fait que beaucoup des activités ont été programmées pour l'année 2013.

22. Au terme des travaux, les participants ont adopté les résolutions et recommandations suivantes:

a) Résolutions

- En fonction des ressources financières disponibles, la septième réunion du GTCCD se tiendra dans l'un des trois pays suivants : RDC, Sao Tomé&Principe ou Tchad ;
- Le PF CNULD du Gabon et de la Guinée Equatoriale ont été désignés pour élaborer le projet du dépliant du GTCCD ;
- Les PF CNULD du Cameroun, Gabon et de la RDC ont été désignés pour finaliser le document des positions communes de la sous-région sur les points clés inscrits à l'ordre du jour du CRIC 11 ;
- La COMIFAC a été désigné comme le Chef de file des actions de financement pour l'élaboration des rapports sur la mise en œuvre de la Convention en Afrique centrale. Ainsi la COMIFAC devra dans l'avenir soumettre un projet sous-régional au FEM pour l'élaboration des rapports sur la mise en œuvre de la CNULD en Afrique Centrale.

b) Recommandations

• *A la COMIFAC de :*

- poursuivre le plaidoyer auprès des pays pour l'inscription dans leurs budgets nationaux, des ressources pour financer les activités de gestion durable des terres ;
- organiser au moins une fois par an, une rencontre de ses trois groupes de travail sur les Convention de Rio dans le cadre de développement de synergies ;
- envoyer une lettre officielle au Secrétariat de la CNULD pour exprimer la préoccupation des pays de la COMIFAC sur la participation des PF CNULD de l'Afrique Centrale à la prochaine réunion du CRIC ;

- poursuivre le plaidoyer pour renforcer la prise de conscience des décideurs politiques sur les problèmes de la dégradation des terres ;
 - fournir un appui technique aux pays de l'espace COMIFAC dans le processus d'alignement des PAN.
- *Aux centres de liaison (CEEAC et COMIFAC) et les Chefs de file thématiques du PASR (CBLT, CEDEVIRHA et CICOS) de :*
 - élaborer le rapport sous-régional sur la mise en œuvre de la Convention conformément à la décision 3/COP10. Les informations de ce rapport devront constituer une base de données pour les évaluations futures ;
 - faire la relecture du PASR en tenant compte des thématiques émergentes et les initiatives sous-régionales nouvelles.
 - *Aux pays de l'espace COMIFAC de :*
 - prendre des mesures adéquates pour mobiliser les ressources financières internes pour la gestion durable des terres ;
 - imposer une taxe aux sociétés minières en vue de la restauration des terres dégradées après l'exploitation minière ;
 - établir un système de récolte permanente des données pour l'élaboration des rapports sur la mise en œuvre de la CNUCLD, ceci en étroite synergie avec le groupe de travail OFAC ;
 - mobiliser les ressources internes additionnelles pour appuyer le processus d'alignement des PAN;
 - contribuer au renforcement de la collaboration entre les PF CCD et les Points Focaux RAMSAR.

23. Au terme des travaux, les participants ont remercié le gouvernement et le peuple de la République du Congo, pour l'accueil chaleureux qui leurs a été réservé. Ils ont aussi adressé des remerciements à l'ACDI et la GIZ pour l'appui financier fourni pour l'organisation de cet atelier.

Fait à Brazzaville, le 28 mars 2013

Les participants